

- Sciences de la vie et technologies, y compris les secteurs de la biotechnologie relatifs à la santé humaine, le développement industriel durable et l'appui aux centres de ressources biologiques.

En plus de promouvoir la coopération entre les pays membres dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, le Comité s'efforce de contribuer à la réalisation des grands objectifs économiques, sociaux et scientifiques de l'OCDE, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'intégration des politiques et le renforcement de systèmes scientifiques efficaces. Son mandat prévoit expressément une coopération avec les États non membres, les milieux scientifiques, les entreprises, la société civile et d'autres organisations internationales et régionales, au besoin, dans la formulation et la mise en œuvre de politiques en matière de S-T et d'innovation.

Le CPST et ses groupes de travail viennent de terminer ou entreprennent actuellement les activités suivantes :

Groupe de travail des experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie (GENIST)

- Mise à jour de bases de données des indicateurs de S-T en R-D; révision du manuel Frascati
- Publication des statistiques de base sur les sciences et les technologies
- Mise à jour de la base de données analytiques sur les entreprises commerciales, les dépenses de R-D dans l'industrie
- Publication des nouveaux indicateurs principaux de science et de technologie
- Élaboration de méthodologies pour le compte des brevets et de la construction de familles
- Développement des connaissances statistiques touchant les ressources humaines en matière de S-T, notamment en ce qui a trait à la mobilité internationale
- Statistiques de biotechnologie
- Évaluation des méthodes de sondages sur l'innovation
- Mise en œuvre des indicateurs de S-T de l'OCDE dans certains pays en développement et émergents à économie de marché non membres
- Amélioration des mesures du capital humain en S-T

Groupe de travail sur la biotechnologie

Objectif : Fournir des conseils relatifs aux nouveaux enjeux de politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation liés à la biotechnologie, en vue de contribuer à la mise au point, à l'application et à la diffusion de produits, de procédés, et au développement d'infrastructures et de services.

Principaux volets

- biotechnologie liée à la santé humaine, en tenant particulièrement compte de l'effet des avancées scientifiques dans le domaine de la génomique et de la génétique, notamment les effets sociaux et économiques;
- biotechnologie industrielle
- appui aux centres de ressources biologiques